



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Solidarite, sante et protection sociale : personnel

Question écrite n° 7614

### Texte de la question

M Serge Charles attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur la situation des medecins inspecteurs de la sante qui sont de plus en plus nombreux a delaisser ce poste en raison de la disproportion existant entre leur travail et leur remuneration. Il s'inquiete donc quant a l'avenir de ce service public d'inspection, si important a une epoque ou 54 p 100 des depenses de l'assurance maladie resultent de frais d'hospitalisation. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour remedier a ce probleme.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le nombre de renoncations lors de la reussite au concours de medecins inspecteurs de la sante est essentiellement variable d'une annee a l'autre. On a ainsi pu constater, 1 demission sur 17 candidats recus en 1985, 5 sur 24 en 1986 et 2 sur 26 en 1987. Le projet de reforme du statut des medecins inspecteurs de la sante actuellement en cours d'elaboration doit permettre de redefinir notamment les conditions d'accès au corps de ces praticiens ainsi que les modalites de formation ; cependant a cette occasion il est egalement etudie la possibilite d'ameliorer la situation indiciaire des personnels concernes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Charles Serge](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7614

**Rubrique :** Ministeres et secretariats d'etat

**Ministère interrogé :** solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du govern

**Ministère attributaire :** solidarite, de la sante et de la protection sociale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 décembre 1988, page 3827